

MERS-Les-Bains



Mer et lumières



STATION BALNÉAIRE
STATION DE TOURISME



Classée par Décret du 27 02 2009

JOURNAL MUNICIPAL - AUTOMNE 2009 - N° 30



L'HOTEL DE VILLE EST INAUGURÉ !



Pages 2 et 3

Des **projets** qui
sortent des cartons

> Pages 2 à 12

Bienvenue au
Bowl'in Café

> Page 12

Des **Mersois** qui
bougent

> Pages 14 à 19

> PRATIQUE

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS
Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf mercredi)

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Email : servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr



Accueil :

| | |
|----------------|---------------------------------------|
| Lundi | de 08 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| Mardi au jeudi | de 08 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| Vendredi | de 08 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| Samedi | de 10 h 00 à 12 h |

> VOS ELUS

- ▶ **MAQUET Emmanuel**, Maire, Conseiller Général
Permanence : le samedi de 10 h à 12 h et en semaine, sur rendez-vous.
Email : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr
- Permanence cantonale libre le dernier vendredi du mois de 14 h à 16 h à Ault et différentes communes du canton, se renseigner -

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

- ▶ **THOMIRE Christian**
(culture, associations, défense contre la mer)
Le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Email : christian.thomire@ville-merslesbains.fr
- ▶ **DELEPINE Michel**
(cohésion sociale, patrimoine, secteur sauvegardé et cimetière)
Le mardi (horaires au 02 27 28 06 63)
Email : michel.delepine@ville-merslesbains.fr
- ▶ **LETU Rose**
(affaires scolaires)
Le matin sur rendez-vous
Email : rose.letu@ville-merslesbains.fr
- ▶ **DOUILLET Régine**
(Enfance, jeunesse et adolescence)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous
Email : regine.douillet@ville-merslesbains.fr
- ▶ **ALLEGRAND Jean-Louis**
(environnement, cadre de vie, propreté et fleurissement des quartiers)
Sur rendez-vous le vendredi
Email : jeanlouis.allegrand@ville-merslesbains.fr
- ▶ **BECQUET Didier**, (services techniques)
Sur rendez-vous le vendredi au 02 27 28 24 35
Email : didier.becquet@ville-merslesbains.fr

> DIVERS

- > Médiathèque, r. Doumer tél. 02 35 50 08 46
- > Cybersite, r. Doumer tél. 02 35 50 88 68
- > Centre-loisirs Les Tilleuls
56 rue Dumont tél. 02 35 86 23 48
- > Piscine
Rue du 19 mars 1962 tél. 02 35 86 24 51
- > Garderie Les Moussaillons
Ecole Curie tél. 02 35 86 20 80
- > Atelier d'Art municipal (Salle du Portillon)
Dessin, peinture tél. 06 60 43 51 37
Sculpture tél. 06 73 50 92 05
- > Ecole de Musiques Municipale
rue Maurice Dupont tél. 02 35 50 73 44
- > Ecole Primaire Jules Verne-Les Tilleuls
rue Jules Verne tél. 02 35 50 67 16
- > Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie
Avenue Curie tél. 02 35 86 20 80

> Culture

- > Service Culturel
Médiathèque rue Doumer tél. 02 35 50 20 79
Email : magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

> COMMUNICATION

- > Service Communication
en mairie tél. 02 27 28 06 64
Email : servicecommunication@ville-merslesbains.fr

> TOURISME

- > Office de Tourisme**
rue Jules Barni tél. 02 27 28 06 46

> PERMANENCES

- > Assistante sociale : lundi de 14 h à 17 h (Sur RDV auprès du centre médico-social de Ault au 03 60 03 42 10.)
- > Consultation des nourrissons :
les 1er et 3ème lundis de 14 h à 17 h.
- > Sécurité sociale : le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.
- > CRAM : sur rendez-vous au 06 08 97 89 59.
- > Mission locale : le 2ème Mercredi de 14 h à 17 h.
- > Caisse d'allocations familiales : en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h.

GENDARMERIE 02 35 86 14 66 OU LE 17
URGENCES SANTÉ 15 - POMPIERS 18
CENTRE ANTI-POISON 0 825 812 822

MERS-Les-Bains, Mer et Lumière...

Magazine d'information municipale, trimestriel gratuit

VILLE DE MERS-LES-BAINS - HÔTEL DE VILLE -
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - BP 70045 - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MR LE MAIRE DE MERS
CONCEPTION (RÉDACTION ET PHOTOS, INFOGRAPHIE) :
SERVICE COMMUNICATION RICARDO BOIMARE - TEL. 02 27 28 06 64



MAQUET Emmanuel

Maire,
Conseiller général

E DITO

PATIENCE ET DETERMINATION...

Même si les « sachants » nous expliquent que la crise financière est maintenant derrière nous, que nous devrions sortir de la crise économique au cours de l'année 2010, nous sommes au cœur d'une crise sociale sans précédent qui se traduit chaque jour par de nouveaux licenciements ou du chômage partiel et total.

Nous ne serons sortis de cette situation que lorsque le chômage reculera.

Je réaffirme ici la mobilisation générale de vos élus pour aider ceux qui souffrent de cette situation et pour agir auprès des pouvoirs publics afin que des décisions immédiates et conjoncturelles (contrat de transition professionnelle...) soient prises mais aussi des actions plus structurelles soient envisagées.

D'un point de vue « purement » municipal, vous recevez depuis la mi-septembre votre feuille de taxe foncière et vous recevrez en octobre celle de votre taxe d'habitation.

En « déchiffrant » ces documents, vous constaterez une totale stabilité des prélèvements de votre commune ; depuis 2001 l'équipe municipale a soit baissé soit stabilisé totalement ses prélèvements. C'est certainement unique sur le secteur et inédit depuis des dizaines d'années à Mers.

Enfin, et cela nous donne beaucoup d'espoir, nos grands projets prennent corps. Après les initiatives publiques, l'inauguration du Bowling, la réalisation de la résidence de tourisme et le démarrage du parc commercial d'entrée de ville sont d'excellentes nouvelles qui récompensent notre détermination à permettre ce développement pour notre ville.

Avec ces investissements privés, des emplois seront créés, et de nouvelles recettes pour notre budget seront enregistrées. C'est donc avec patience mais surtout avec détermination que nous construisons notre avenir et celui de nos enfants.

Bien à vous

Emmanuel MAQUET

PRISE DE DATE
La cérémonie des **VOEUX** aux Mersoises aura lieu le **VENDREDI 8 JANVIER** à 18 h à la salle des fêtes.

Eaux de Baignade
Suite aux prélèvements faits durant l'été 2009, la DDASS a classé les eaux Mersoises en catégorie "A", **eaux de bonne qualité...**



TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES : L'AUGMENTATION DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

| | | | | | |
|-------------------------|---------|--------------------------------|-------------------|-------------|---------|
| Département : 800 SOMME | | Commune : 533 A MERS-LES-BAINS | | | |
| | Commune | Syndicat de communes | Inter-communalité | Département | 2009 |
| Taux 2008 | 25,75 % | 5,00 % | 3,87 % | 15,98 % | (soit) |
| Taux 2009 | 25,75 % | 4,81 % | 3,87 % | 17,66 % | +10,51% |

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale s'engage à maîtriser les taux communaux autant que possible, et elle tient cet engagement malgré un contexte difficile. Les deux illustrations ci-dessus démontrent aux contribuables Mersoises que les seules augmentations de cette année, portées sur la **taxe foncière** et la

| Éléments de calcul | Commune | Syndicat de communes | Inter-communalité | Département | |
|-------------------------------|---------|----------------------|-------------------|-------------|---------|
| Base nette d'imposition | | | | | |
| Taux d'imposition 2009 | 9,72 % | 1,82 % | 1,54 % | 12,2 % | ← 2009 |
| Cotisations 2009 | | | | | (soit) |
| Rappel taux d'imposition 2008 | 9,72 % | 1,89 % | 1,54 % | 11,04 % | +10,51% |
| Rappel cotisations 2008 | | | | | |
| Variation en valeur | +6 | 0 | +1 | +37 | |

taxe d'habitation, sont celles votées par l'actuelle majorité du Conseil Général. Cette décision, qui pénalise fortement le pouvoir d'achat des ménages, n'a pas été soutenue par votre conseiller général Emmanuel MAQUET...



LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE inauguré !

Le samedi 19 septembre à 15 h, le nouvel Hôtel de ville a été officiellement inauguré en présence du Préfet de région Michel Delpuech, du député Jérôme Bignon, du sénateur Daniel Dubois, de l'architecte Patrick Delamotte et bien sûr de Mr le maire et Conseiller général Emmanuel Maquet et du Conseil Municipal. De nombreux Mersoises y assistaient aux côtés des pompiers et de l'Harmonie Municipale. Un fort beau moment de vie citoyenne, qui a permis aux Mersoises de visiter le nouvel hôtel de ville et de prendre conscience de l'aspect fort pratique du nouvel accueil au rez-de-chaussée...



Mr le maire et le Conseil Municipal ont été ravis de constater que les Mersoises avaient répondu nombreux à leur invitation...



Mr le maire accueille Mme le sous-Préfet d'Abbeville Maryse Morrachini et Mr le Préfet de Région, Préfet de la Somme, Michel Delpuech...



Mr le Préfet coupe le ruban aux côtés du député Jérôme Bignon, du sénateur Daniel Dubois, du conseiller général Hubert Henno et de Mr le maire...



Les invités dévoilent la plaque scellée dans le mur de l'accueil et qui rappelle l'évènement du jour...



Puis tous visitent le nouvel Hôtel de ville et parcourent l'exposition qui évoque l'achat de la mairie en 1904 et le chantier démarré en 2004, ainsi que la démarche de l'architecte...



LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE inauguré !



Ravi, l'architecte Patrick Delamotte a commenté sa démarche...



Les Mersois découvrent la façade ouvragée de leur nouvel Hôtel de ville...



Découverte du nouvel accueil...



"Le beau est le sublime du vrai"

Michel Delpuech,
Préfet de région, sur le livre d'or...



Le nouvel espace de l'Hôtel de ville a reçu la visite de plusieurs centaines de Mersois. Tous nos remerciements pour avoir répondu si aimablement à notre invitation...



L'inauguration a aussi permis de nombreux rapprochements sympathiques entre les élus et les Mersois. Le vin d'honneur a été offert par Auchan, tous nos remerciements...

MERS LES-BAINS



STATION BALNEAIRE
et de **TOURISME**

Décret du 27-02-2009

Inauguration de l'Hôtel de ville



le Samedi 19 Septembre 2009 à 15 heures

en présence notamment de

Michel DELPUECH, Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme,

Jérôme BIGNON, Député de la Somme,

Emmanuel MAQUET, Maire et Conseiller Général,

Patrick DELAMOTTE, architecte du Patrimoine.

L'extension de l'Hôtel de ville : un trait d'union cohérent

Un accueil de plain-pied du public

De meilleures conditions de travail et une vitrine pour la ville

L'extension de l'hôtel de ville permettra d'accroître la surface des services, à l'étroit compte tenu de l'évolution des besoins et des missions qui leur sont confiées, par le biais d'un **trait d'union cohérent** entre la villa "Henri", (ancienne maison de maître devenue la mairie en novembre 1904 après son achat aux enchères par le maire Charles Le Beuf), et la salle Ernest Dailly, salle officielle des mariages et du Conseil Municipal. Il fallait favoriser une interface moderne et intuitive, permettant aussi de circuler d'un édifice à l'autre sans passer par l'extérieur.



L'extension réalisée entre la villa de 1904 et la salle Ernest Dailly forme désormais un ensemble cohérent...

Cette belle extension, de qualité architecturale évidente et dont le fronton est orné de céramiques en lien avec l'histoire de Mers-les-Bains, forme désormais l'**entrée officielle de la mairie**. Grâce au travail de l'architecte Patrick Delamotte, cette interface moderne et fonctionnelle a volontairement été harmonisée, pour sa façade, sur l'architecture dominante de la station, soit en cohérence avec notre Secteur Sauvegardé de villas d'architecture balnéaire, classées en 1986.

L'extension favorisera aussi un **accueil de plain pied pour le public** qui, auparavant, devait monter une dizaine de marches. Le nouveau bâtiment respecte désormais les normes actuelles exigibles en terme d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Dans cet esprit, les services municipaux accueillant le public, l'Etat-civil, l'Urbanisme ou encore le Centre Communal d'Action Sociale, ont été réorganisés de façon plus compacte et disposés au rez-de-chaussée de l'extension, laquelle offre aussi une salle dédiée à l'accueil des Mersoises et des permanences assurées par les élus. Les employés bénéficient donc de meilleures conditions de travail pour pouvoir mieux exercer leurs missions de "service public".

Valoriser le Patrimoine communal...

L'église, l'école et la mairie sont les édifices traditionnels qui symbolisent la commune. Après avoir entrepris d'importants travaux en 2003 à l'église Saint-Martin, nous avons rénové en 2007 l'école Jules Verne, et je suis très heureux que nous ayons pu mener à bien cette belle opération de restructuration de notre Hôtel de ville.

En confiant à Patrick Delamotte ce projet, nous savions qu'il aurait à cœur de ne pas dénaturer la villa « Henri » qui abrite depuis 1904 les services municipaux.

Il a su ajouter harmonieusement à cet immeuble « néoclassique » un pavillon d'architecture « Bord de mer », le tout permettant une distribution efficace pour mieux vous accueillir et faire fonctionner les services publics.

Je tiens bien évidemment à remercier nos partenaires financiers, l'Etat et notre député Jérôme Bignon pour nous avoir permis de limiter notre participation financière à cette réhabilitation. Ainsi cet Hôtel de ville symbolise la confiance d'une ville qui a su puiser dans son histoire les raisons de retrouver confiance en son avenir.



Emmanuel MAQUET
Maire,
Conseiller général

Plan de financement

(Chiffres arrondis)

| | |
|---|----------------------|
| Dépense totale des différents marchés : | 960 000.00 € |
| Subventions obtenues : | 390 000.00 € = 40 % |
| Participation de la commune sur fonds propres : | 570 000.00 € = 60 %. |

Une mairie qui ne cesse d'évoluer depuis 1904...



Dès 1860 avec la mode des bains de mer et la construction des villas du quartier balnéaire, la croissance de Mers se poursuit à vitesse effrénée. En 1902, deux nouvelles classes sont construites. Très vite les services de la mairie, rue Jules Verne, sont à l'étroit. En 1904, le maire Charles Le Beuf est autorisé par son conseil municipal à assister à une vente aux enchères le 10 février au palais de justice d'Abbeville, au cours de laquelle il se porte acquéreur de la villa "Henri" pour 39 600 francs.

Le 10 novembre 1904, cette belle maison de ville avec balcons ouvragés et céramiques devient la nouvelle mairie de la Station.

Celle-ci subit ensuite bien des modifications. Les guichets de l'accueil gagnent le premier étage pendant que la salle du conseil municipal s'installe au rez-de-chaussée. Finalement l'accueil redescend, mais il reste une douzaine de marches, celles du perron, pour y accéder. Avec les normes actuelles d'accessibilité au public, il n'était plus possible de maintenir cette situation. L'accueil et les services accessibles au public sont donc désormais au rez-de-chaussée de l'extension...



Nouvel Hôtel de ville : la démarche de l'architecte Patrick Delamotte

Après un relevé précis des façades de l'Hôtel de Ville, et une documentation photographique détaillée, la restauration extérieure devait redonner à la Villa son lustre et son authenticité d'origine.

Les deux façades principales Sud et Ouest ont été remises en valeur dans tous leurs détails architecturaux, en particulier la forme des menuiseries en bois qui comportaient jadis des impostes cintrées au Rez-de-chaussée. Le bichromisme retrouvé dans les matériaux de façade, la pierre et la brique, est apparu comme un élément fort



d'harmonisation entre la transformation extérieure de la Salle Ernest Dailly et le bâtiment neuf qui la relie à la Mairie. L'ardoise en couverture est aussi un matériau unificateur de l'ensemble.

Quant au choix du style architectural, il résulte de l'analyse du milieu bâti dominant le plus valorisant, c'est-à-dire ce style pittoresque dont les exemples les plus expressifs se situent dans le Quartier balnéaire de Mers-Les-Bains. L'Hôtel de Ville lui-même, dans son architecture acadé-

mique, est sans doute plus exceptionnel et plus riche par ses éléments de décors sculptés, son ornementation en céramique vernissée et dans ses garde-corps figuratifs ou allégoriques en métal. L'extension que nous avons proposée et réalisée ne cherche pas à imiter l'Hôtel de Ville mais trouve sa filiation historique dans une ornementation plus simple dont la mise en oeuvre rappelle l'état d'esprit et l'ambiance des architectures de bord de mer.

Enfin, au lieu d'avoir un espace extérieur indéfini résultant de la juxtaposition d'espaces mineurs, nous souhaitons constituer une véritable « Cour des Mariages » avec un dessin au sol, une rose des vents, requalifiant en espace majeur central cette nouvelle placette. Ceci supposait le démontage d'un affreux appentis accolé au pignon du grand bâtiment de l'Ecole et la création d'espaces fleuris embellissant la future place.



Les clôtures en grilles sur soubassements de briques, ponctuées de larges piles maçonnées, assurent une continuité visuelle avec celle du voisin de l'allée.

Là encore, nous avons voulu que l'harmonisation des abords puisse apporter à l'espace public une complète sérénité. (En opposition totale avec les fatigants «happening» archimédiatiques contemporains, qui usent les sens, avilissent les sensibilités et se démodent immédiatement.) Pour résumer, la réhabilitation/extension de la Mairie exprime l'ambiance des architectures pittoresques du front de mer tout en reprenant des modénatures et certains détails du bâtiment plus classique de l'actuelle Mairie.



Le nouvel accueil ouvert le mardi 1er septembre 2009...

Image annonciatrice du trésor architectural et urbain du Quartier balnéaire, que savent magnifiquement réaliser les artisans et entreprises du bâtiment, conçue dans la continuité de formes architecturales faites pour le plaisir de l'œil et de l'esprit... *Patrick Delamotte, architecte du Patrimoine*



Le chantier

Les maçons de l'entreprise de Gros Œuvre **MASSY-LOUANDRE** coffrent de nouveaux bossages en continuité avec ceux du bâtiment du XIX^e siècle, jointoient à la chamoite les briques qui revêtent la façade sud de la salle Ernest Dailly, savent mouler sur place archivolté moulurée et clé en béton blanc.

L'entreprise **CTB** qui a construit les murs de clôture a aussi trouvé le moyen de se débarrasser des affreuses couches de peinture blanche qui enlaidissaient l'Hôtel de Ville.

L'entreprise **DRON** à Eu, - sept générations de charpentiers - excelle dans le façonnage des épis de faîtage en « flamme », la réalisation de la charpente ouvragée de la Salle de réunion du 1er étage, la découpe des planches de rives décoratives, sans oublier consoles, lambrequins, ossatures à « quarts-de-rond repiqués » dans les charfreins, etc ...

L'entreprise de couverture **BOCLET** pose, sans avoir à lui préciser, trois rangs d'ardoises en écailles en approche du faîtage et donne à sa lucarne à capucine des adoucissements de coyaux d'une exquise volupté.

L'ornementation métallique couronnant le toit de l'extension doit aux **Ateliers M.D.** sur modèles des Ateliers d'Art Français, crête et épis de faîtage.

L'artiste Louise **BULCOURT** qui a refait pour des villas du Quartier balnéaire des plaques de nom, des cabochons, des décors allégoriques en bas reliefs a créé, au-dessus des portes et fenêtres de l'extension, façade Ouest, un décor en grès émaillé évoquant MERS-LES-BAINS, et pour la Salle Ernest Dailly une Marianne très républicaine.

Franck **BRODIER** a réalisé le beau vitrail du Hall de la nouvelle Mairie avec une sensibilité toute mersoise.



RENOVATION des intérieurs de la mairie de 1904

Le nouvel Hôtel de ville étant inauguré, il convenait de se pencher sur le bâtiment d'origine, qui va voir plusieurs de ses bureaux remis à niveau. Des travaux toutefois marqués par un imprévu, la présence d'un champignon que certains estiment être celui de la Mérule...

La mise en service du nouvel hôtel de ville, avec notamment le déménagement de plusieurs services administratifs au rez-de-chaussée de l'extension inaugurée le 19 septembre, était une première étape.

L'équipe municipale mène maintenant une réflexion en vue de remettre à niveau les intérieurs du bâtiment d'origine, la "villa Henri", maintes fois remaniée depuis son achat par le maire Charles Le Beuf en 1904.

En fait, l'axe principal de réflexion porte sur la nécessaire affectation aux adjoints d'anciens bureaux du personnel afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. Il est aussi prévu un aménagement rationnel de salles en vue d'optimiser le fonctionnement global, par exemple en créant une salle dédiée aux matériels de reproduction et d'assemblage des documents administratifs.

Il s'agit également de rafraîchir l'ensemble et par ailleurs de restituer, autant que possible, certains éléments d'origine de la villa Henri, comme par exemple certains de ses planchers ou encore un plafond décorés en stucco (voir ci-contre) jusqu'alors dissimulé par un faux-plafond.

Un des objectifs sera aussi de renforcer l'isolation défectueuse de ce bâtiment âgé de plus d'un siècle, les anciennes fenêtres de la "villa Henri" sont actuellement progressivement remplacées par des fenêtres en bois neuves et à doubles vitrages.

Pour autant, la tâche est plus ardue qu'il n'y paraît. Si les murs de la mairie sont sains et secs depuis le retrait de la couche de peinture blanche de la façade et le rejointoiement de ses briques, ce sont les bois de charpente et de soutènement des planchers qui suscitent par endroits l'interrogation.

Certains bureaux, notamment du 1er et du 2ème étage, présentent en effet des traces d'invasion fongique, en fait des filaments d'un champignon qui pourrait être celui, -redoutable s'il n'est traité-, de la Mérule.

Des repérages de zones infectées ont été effectués (voir ci-contre) et un expert sera consulté afin de se prononcer sur la nature du champignon, sa dangerosité et le moyen de l'éradiquer des murs et des planchers... ■



Aperçu de la rosace d'un plafond d'origine qui se trouve encore au rez-de-chaussée. Ce type de décors en plâtre était très utilisé dans les maisons anciennes...



La rosace est entourée d'une corniche et d'une guirlande de fleurs. Le plafond présente aussi de superbes cabochons. Pourront-ils être restaurés ?



Mérule ou pas ?

Filaments marrons et noirs trouvés derrière le papier peint...



Destruction progressive d'une barrette d'angle en 2-3 ans...



POUR SUIVRE l'amélioration au quotidien...

- Une **SIGNALÉTIQUE** en entrée de ville pour marquer visuellement le classement officiel de la Station Balnéaire...



Mers étant désormais une station classée officielle, il convenait de le signaler avec des panneaux spécifiques disposés aux entrées de ville, ci-dessus avant Auchan, ci-dessous en haut de la cavée de Blengues. Deux autres figurent au camping du Rompvall et avenue Foch, un sur le poste de secours.



- Un **LOGO** dédié au classement en station balnéaire



Décret du 27-02-2009

La mer, la falaise, les villas et bien sûr le soleil. Difficile de réunir tous les atouts de Mers-les-Bains, nouvelle station balnéaire et touristique classée, en un seul petit logo qui doit pouvoir être vu et reconnu très vite, où qu'il soit. Ce logo, mis au point par le Service Communication, tente en tous cas d'y parvenir. Il figure sur le journal municipal depuis le précédent numéro, il vient de figurer sur un porte-clés pour les courses des villes soeurs et depuis il semble faire son chemin, gagnant même les entrées de ville (voir ci-contre)...

- **REALISATION D'UN BÂTIMENT AU CIMETIÈRE GRÂCE AU CHANTIER ADI SOMME**

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la municipalité et l'Association Départementale d'Insertion (ADI) de la Somme, un chantier d'édification d'un nouveau bâtiment, au sein du cimetière communal, a réuni pendant quelques semaines douze ouvriers.

Le chantier avait pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi, de longue durée ou titulaires du revenu de Solidarité Active (RSA), de ne pas se couper du monde du travail, tout en faisant l'acquisition de savoirs techniques renforçant leurs chances de trouver du travail à l'issue.

Il s'agit d'un bâtiment neuf de 10 m² qui permettra d'abriter les gens lors des signatures des registres de condoléances.

"Avec l'adjoint au patrimoine et responsable du cimetière Michel Delépine, un second usage est envisagé, celui d'y stocker tous les élé-



ments funéraires anciens, plaques, croix en fer forgé... qu'il est souhaitable de conserver.

Réalisé avec des matériaux nobles comme du crépi à l'ancienne mais aussi une vraie charpente de bois pour laquelle il a tout de même fallu un engin de levage, des tuiles en terre cuite et des gouttières en zinc, le bâti-

ment s'insère fort bien dans l'ensemble" précise l'adjoint Didier Becquet.

La municipalité a financé les matières premières et seuls 3 000 euros ont été nécessaires pour parvenir à ce résultat. Les autres bâtiments attenants au cimetière pourraient être traités de la même façon lors d'une prochaine opération.

C'EST PARTI POUR LA ZONE D'ENTRÉE DE VILLE !



La future zone commerciale d'entrée de ville fait son chemin. Prévue dans le prolongement de la zone accueillant actuellement le restaurant Mac'Donald et les surgelés Picard, confiée à un promoteur, la Société Non-Collectif (SNC) gérée par Christian Girard, la future zone a obtenu ses autorisations administratives, son passage en Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) ainsi que ses permis de construire. Rappelons que ce projet doit répondre à l'évasion de la clientèle des villes soeurs et environs vers d'autres pôles commerciaux comme ceux d'Abbeville et Dieppe, afin d'y satisfaire des besoins ciblés en vêtements ou encore en chaussures. S'installeraient sur cette zone Kiabi, Chausséa, une enseigne de sport ou encore Buffalo Grill. Une vingtaine d'enseignes sont prévues, surtout en habillement pour la famille, ainsi qu'une sandwicherie et une banque. A terme, ce

Un panneau d'annonce du chantier a été posé sur le site début septembre. Une première réunion de chantier a eu lieu le jeudi 8 octobre...



projet privé devrait représenter environ 14 millions d'euros d'investissement. Livraison prévue fin 2010.

● LA RESIDENCE SE MONTE, LE FORUM "BEVERUNGEN" BIENTÔT AMÉNAGÉ

Projet privé facilité par la municipalité, la résidence Hôtelière va bon train elle aussi, le chantier assuré par le groupe *Eiffage* pour le promoteur *Nexity Georges V* se passe bien et les murs poussent vite. Les niveaux inférieurs sont réalisés et la partie située côté rue Sadi Carnot entame son 3ème étage.

D'où l'idée de se pencher dès maintenant vers l'aménagement du forum "Beverungen", en fait de la dalle qui couvre le parking souterrain attenant aux résidences Trimaran, Marine et aux immeubles locatifs voisins. (voir photo ci-dessous)

Désormais dotés de quelques commerces, le rez-de-chaussée sera valorisé par la pose d'une zone de déambulation en bois exotique. La dalle sera recouverte d'un tapis végétal et un chemin piétonnier, entre le passage vers l'esplanade et l'intérieur du forum vers la résidence, sera matérialisé par un pas japonais affleurant le gazon. Les eaux pluviales seront traitées. A terme, et avec la résidence, c'est tout un ensemble situé au coeur de l'esplanade qui se trouvera ainsi valorisé...



UNE STATION D'EPURATION POUR 2011

► *UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION POUR LA REGION DE MERS - EU - LE TREPORT est actuellement en cours de construction entre Mers et le Tréport. Livraison en 2011.*

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES : DES TRAVAUX NECESSAIRES POUR LE RESPECT DES NORMES

Pour respecter les nouvelles directives européennes en terme de traitement des eaux usées et améliorer la protection de notre littoral, le nouveau Syndicat Mixte d'Etudes et de Réalisation de l'Assainissement Bresle Littoral (SMERABL) a décidé de construire une **nouvelle usine de traitement des eaux usées d'une capacité de traitement de 45 000 équivalents habitants** pour les communes de Eu, Mers-les-Bains, Le Tréport (et aussi Monchy-sur-Eu, Oust-Marest, Ponts-et-Marais, Saint-Pierre-en-Val, Saint-Quentin-Lamotte et la ZAC du Gros-Jacques...).

Le Syndicat a confié en février 2009 la conception et la construction de la nouvelle station aux sociétés **Balestra** pour le génie civil et **Degrémont** pour les filières de traitement des eaux.

Ce projet, d'un montant total de près de **20 millions d'euros**, intègre la réalisation de cette usine et le raccordement des sites existants à la nouvelle station.

La station sera équipée d'une **technologie novatrice** permettant **un rejet d'une qualité supérieure aux exigences réglementaires prévues et d'obtenir une qualité "eaux de baignade" préservant notre littoral.**

LE CHOIX D'UNE TECHNOLOGIE DE POINTE POUR GARANTIR LA QUALITE DES EAUX TRAITEES

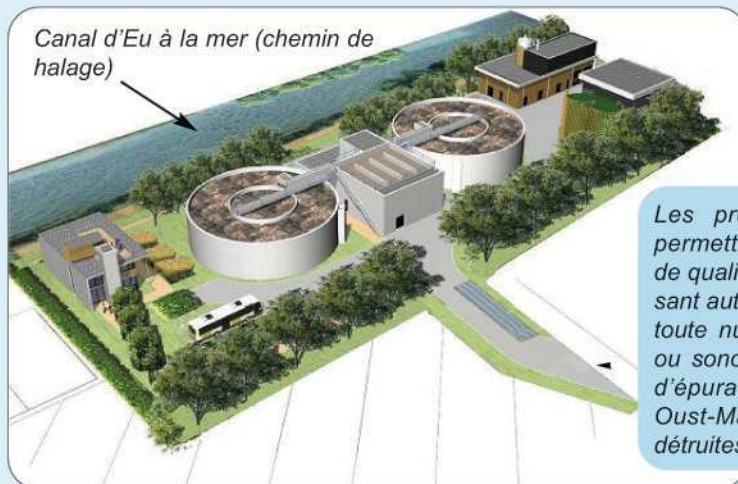
Soucieux de la protection de son environnement, le SMERABL a souhaité bénéficier d'une station compacte, dotée des dernières technologies en matière de traitement des eaux usées.

Cette installation combinera technologies adaptées et empreinte environnementale réduite. Les procédés mis en place par Degrémont garantissent une très haute qualité de traitement des eaux usées **avant leur rejet dans le canal de la Bresle vers la mer.**

Par ailleurs, une nouvelle filière de gestion des boues issues des différents traitements sera optimisée par une technologie efficace de réduction des boues et répondant aux exigences de leur épandage...



Mr le maire a participé à la pose de la première pierre le 8 juillet 2009 aux côtés des maires de Eu et Le Tréport.



Les procédés utilisés permettront des rejets de qualité, tout en réduisant autant que possible toute nuisance olfactive ou sonore. Les stations d'épuration de Eu et Oust-Marest seront détruites...

UN TRAITEMENT QUI RESPECTE LA NATURE

1. LE PRE-TRAITEMENT

Il permet d'éliminer de l'eau les éléments qui gêneraient le traitement des déchets, des graisses et des sables.

Dégrillage - Cette première étape consiste à trier les plus gros déchets (papier, plastique...) issus de la consommation humaine ou industrielle de la région.

Dessablage - Dégraissage - L'eau circule dans un bassin, les sables tombent au fond de celui-ci et les huiles et les graisses issues de la consommation humaine (huile de cuisine, liquide vaisselle...) remontent en surface sous l'action de l'air. Les sables sont récupérés dans le fond des bassins par aspiration et les graisses à la surface par raclage.

Tamassage - Le tamassage permet de retirer de l'eau les déchets non solubles plus petits.

2. LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Les eaux résiduaires doivent ensuite être débarrassées des pollutions solides et dissoutes dans l'eau, afin de pouvoir être rejetées

dans le milieu naturel selon les normes en vigueur. Le SMERABL a donc souhaité disposer de solutions performantes de traitement des pollutions.

Le choix d'une technologie membranaire
Sur cette nouvelle station, le traitement biologique de l'eau sera réalisé grâce à la technologie membranaire ULTRAFOR®. Développée par Degrémont, c'est une technologie compacte dite à « réacteurs membranaires » excédant la réglementation européenne. Elle répond favorablement aux engagements de la municipalité en terme de préservation du milieu naturel et de sécurité sanitaire. Ce procédé compact intègre un traitement biologique par boues activées et une clarification par membranes d'ultrafiltration immergées. La membrane d'ultrafiltration est une barrière physique permettant l'élimination complète des micro-organismes pathogènes en vue d'obtenir une **qualité « eaux de baignade »**. (classée "A" : excellente pour Mers en 2009)

Evènement

BIENVENUE AU "BOWL' IN CAFE"

► Le BOWL'IN CAFE, construit sur le territoire communal, offre désormais à Mers un splendide équipement ludique fort sympathique. Une réalisation saluée...

Qu'ils soient publics, comme l'extension de l'Hôtel de ville, ou privés, comme le Bowl'in Café ou encore la résidence Hôtelière du site Casino, force est de constater que 2009 est l'année de la sortie des différents projets initiés ou facilités par la municipalité. C'est le cas du Bowl'in Café de Sébastien Guivarch, qui a été inauguré aux côtés de Mr le maire et du Conseil Municipal, lesquels ont salué un fort beau projet privé ainsi qu'un très belle réalisation sur le plan à la fois technique et ludique...



Le bowling apporte à Mers-les-Bains un nouvel équipement ludique et de qualité...



● REPRISE du Camping du Rompval

À propos de la reprise du Camping municipal du Rompval, la commission municipale de délégation de service public (DSP) a retenu la proposition de Mme Dany Doudoux et Mrs Luc Legrand et Jean-Luc Drouillon en partenariat avec la chaîne Flower Camping. Le site Mersois a rouvert cet été. Il devrait faire l'objet de travaux d'amélioration sur deux ou trois ans et être doté d'une piscine couverte et chauffée, ceci afin de capter les principaux bassins de clientèle, notamment d'Europe du nord. Actuellement classé en deux étoiles, le camping pourrait en obtenir 4 et allonger sa période d'ouverture. Snack-bar, épicerie de dépannage et salle d'animation viendraient renforcer le dispositif...



Photo : NAI

ACTIVITÉS ET LOISIRS de l'automne

> Consulter également le panneau électronique de centre-ville ou le site www.ville-merslesbains.fr
 Infos supplémentaires : **Office de Tourisme, rue Jules Barni, tél. 02 27 28 06 46.**



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte toute l'année (y compris pendant les vacances scolaires, voir horaires d'hiver ci-dessous).

Elle est située au 1er étage de l'Espace Prévert (rue Paul Doumer), l'entrée se fait par la salle d'exposition Traverse.

Tél. : 02 35 50 08 46

Courriel : mediatheque@ville-merslesbains.fr

Libre consultation sur place des documents. L'emprunt de livres et de CD ainsi que l'utilisation des postes informatiques du cybersite nécessitent un abonnement (valable un an, nous consulter si vacancier).

Documents disponibles :

- Romans (littérature, policiers, science fiction, gros caractères...)
- Bandes Dessinées pour enfants et adultes,
- Magazines divers, documentaires, beaux livres...
- Albums, romans et documentaires pour enfants et adolescents,
- CD-rom de jeux éducatifs pour enfants,
- CD : classique, jazz, hip-hop, rock, variétés internationales et française, world, reggae, musique pour enfants...

LES HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

| Horaires actuels | Matin | Après-midi |
|------------------|-------------------|------------|
| Lundi | Fermé | Fermé |
| Mardi | Réservé Scolaires | 15 - 17 h |
| Mercredi | 10 - 12 h | 14 - 18 h |
| Jeudi | Réservé Scolaires | 15 - 18 h |
| Vendredi | Réservé Scolaires | 15 - 18 h |
| Samedi | Fermé | Fermé |

LES ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE...

Jusqu'au 13 novembre à la Médiathèque, exposition de photographies de la 7ème Fête des Baigneurs prises par les photographes du Club « Vivre à Woincourt ».

Dimanche 15 novembre de 9 h à 18 h, Salle des Fêtes : 6e bourse aux jouets, entrée libre (Office de Tourisme).

Du 18 au 27 novembre, Médiathèque : Exposition «Mémoires d'un poilu, Désiré Richard, combattant de la guerre 14-18 » d'après Gilbert Richard,

Jeudi 19 novembre soirée du Beaujolais du Lion's Club de Mers-les-Bains au restaurant La Voile.

Samedi 21 novembre à la salle des Fêtes, La nuit du Beaujolais, soirée dansante. Tarifs : adulte 18,50 €, enfant 12€, Tél. : 02 35 86 38 14, (Association Passion Ornithologique des Trois Villes Soeurs).

Dimanche 22 novembre de 8 h 30 à 12 h 30, sur la plage, concours « Challenge Robert et Christian » Surf Casting Club Mersoises (06 82 99 68 01 / 03 22 60 61 54)
<http://surfcastingmersois.free.fr>

Dimanche 29 novembre 15 h à 19 h, Salle des Fêtes : Thé Dansant animé par l'accordéoniste CAUBERT (Club du 3e Age)

Vendredi 4 & samedi 5 décembre Téléthon en centre-ville

Samedi 5 décembre de 11 h 30 à 15 h 30, sur la plage, concours de pêche au profit du Téléthon (Surf Casting Club Mersoises 06 82 99 68 01 / 03 22 60 61 54).
<http://surfcastingmersois.free.fr>

Samedi 12 et dimanche 13 décembre sur le parking du jardin d'enfants, marché des Traditions, animations tout au long du week-end : passage du père Noël, chorales, démonstration de savoir-faire, animations de rue...

Dimanche 20 décembre à 16 h 30, Salle des Fêtes, concert de Noël sur le thème du cirque Harmonie Municipale de Mers-les-Bains.

TRAVERSE

Espace Prévert

PROGRAMME 2009

<http://traverse80.free.fr>

Jusqu'au 1er novembre

"Quartier Libre" avec
 Delphine Bloc, peintre
 Lise Esposito, sculpteur
 Françoise Lelièvre, peintre
 Mary Chaplin, peintre
 Franck Brodier, vitrailliste-
 Philippe Desloubières, sculpteur.

Du 5 novembre au 13 décembre

Anne-Marie Vesco, peintre
 Lumioara, sculpteur

Expositions d'Art Contemporain, peintures et sculptures à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15h à 19h, entrée libre...



L'association Traverse fait la promotion des arts plastiques...
 Association "Traverse" - Claude Larcher
 10 rue Sadi Carnot - 80350 Mers-les-Bains Tél/fax 02.35.86.11.85
 06 08 63 14 72 - Email : traverse80@free.fr

Des Mersois qui bougent

● Noces d'or des époux DUBUC

Début Août, Mr le maire a accueilli les époux Christian et Gabrielle Dubuc à l'occasion de la célébration de leurs 50 ans de mariage. Né à Abbeville en 1936 d'un père militaire de carrière, Mr Dubuc effectue 28 mois d'armée dont 8 en Algérie. En 1958 il rencontre Gabrielle Moreau, née à Metz en 1937, qu'il épouse en 1959 à Abbeville. Le couple aura cinq enfants, Thierry, Laurent, Christine, Sophie et Bertrand, qui leur donneront 8 petits-enfants. En 1962, Mr Dubuc rejoint la police nationale. Après Massy, l'Algérie, puis de nouveau Massy, Saint-Tropez et Rouen, Mr Dubuc achèvera sa carrière au commissariat du Tréport en 1991...



● Noces d'or des époux DUHAMEL

Gérard et Marie-Thérèse Duhamel ont célébré leurs 50 ans de leur mariage en cette même mairie.

Ne résidant pas à Mers, les deux époux y ont toutefois des attaches fortes. Les grands-parents de Gérard Duhamel habitaient route nationale et le grand-père était mécanicien du dépôt des chemins de fer.

Parti pour Sénarpont, le couple aura quatre enfants, Odile née en 1960, Nathalie en 1968, Sophie en 1974 et Benoît en 1979, ainsi que six petits-enfants. Gérard Duhamel fut entre autres conseiller municipal durant 18 ans puis adjoint au maire et enfin maire de Sénarpont jusqu'en 2001.



● Diplômes et médailles pour les POMPIERS

Lors de la célébration du 14 juillet, des certificats de formation continue ont été remis aux sapeurs Damien Bertrand (PSE1) et Arnaud Giffard (PSE2), aux Sergents-chefs Albéric Parmentier et Ludovic Somont (COD 2).

Le sapeur Willy Lebeuf a été promu au grade de Caporal et deux médailles ont été remises, l'une à l'adjutant-chef Philippe Ducroix pour 20 ans de service et la seconde à l'adjutant-chef et adjoint du chef de centre Bertrand Mopin pour 32 ans.

Les festivités du 14 juillet ont été marquées par le succès des concerts des "Golden Boys" et de l'harmonie municipale.



Vie Mersoise

● Les lauréats du Brevet des collèges félicités

Plusieurs jeunes mersois, titulaires de leur du Brevet des Collèges, ont été reçus à la salle Dailly par Mr le maire afin de les féliciter. A ses côtés, figuraient l'adjointe aux affaires scolaires Rose Letu et plusieurs élus du conseil municipal. L'objectif était de féliciter officiellement les jeunes pour l'obtention de leur premier diplôme : c'est tout l'intérêt d'une formation efficace et surtout diplômante dans un cursus scolaire. "C'est pour vous votre premier diplôme, faites en sorte qu'il y en ait d'autres, cela ne peut que vous aider à aborder plus sereinement l'avenir" indiquait-il. Une belle encyclopédie leur a été offerte...



Les lauréats 2009 : ALIX Manon - BONTE Valentine - BOUKHARI Norma - BOULENGER Fleur - BRIC Ségolène - BUGALHO Jordan - COSTE Djessy - DEBONNE Manon - DELIGNIERES Sixtine - DUMONT Mathias - EMBARECK Manon - GRUT Christopher - HIDALGO-DIAZ Jennifer - LECLERE Flore - LEGER Bryan - LEGER Cindy - MARTEL Améline

● "PLUS BELLE LA VILLE"

L'office de tourisme a remis les prix du concours des maisons fleuries de cet été afin de souligner les initiatives de fleurissement des particuliers.

Lors d'une réception à la salle Dailly, Mr le maire a félicité et encouragé les participants : "Vos efforts de fleurissement rejoignent ceux de la municipalité. Ainsi nous allons tous dans le même sens afin d'embellir plus encore notre ville et de renforcer son image de station balnéaire".

Un jury composé de trois personnes est passé début juillet afin de déterminer les meilleures réalisations pour chaque catégorie. Tous ont reçu un cadeau...



Les lauréats 2009 : En catégorie Maison avec jardin, 1er prix Lyliane Holleville puis Mme Aubert et Mme Dumouchel. En catégorie maison sans jardin mais avec cour ou balcon, 1er prix André Robert suivi de Micheline Gervais et Thérèse Dion. En catégorie commerce, premier prix à Mr et Mme Clochard, gérants de l'Etap'Hôtel suivis du coiffeur Jean-Pierre Monchoux et et Mr et Mme Marcassin, gérants du mini-golf.

● Sympas, les garçons de café

Organisée fin août par Pascal Dion de l'hôtel-restaurant "Le Parisien" et Béatrice Guinvarch, la désormais traditionnelle course des garçons de café a été un succès complet.

L'évènement a une fois de plus rassemblé à la fois le public et de nombreux participants, et permis à la station balnéaire de proposer une bien sympathique animation de fin de saison.

Bravo aux bénévoles et bien sûr aux participants qui se sont fait plaisir en étant nombreux à se déguiser...



LA FÊTE DES BAIGNEURS : Album photo 2009

La Fête des Baigneurs a de nouveau été un immense succès. La municipalité renouvelle ses remerciements à tous ceux qui y ont contribué, dont les bénévoles et responsables d'associations locales. Encore merci et à l'année prochaine...



Les aînés Mersoïses sont toujours nombreux à participer à la fête des Baigneurs, merci à eux !



LA FÊTE DES BAIGNEURS : Album photo 2009



Merci à tous et à l'année prochaine !





SUCCÈS DE "COURIR SAUTER LANCER"

Les jeunes sportifs du Comité Olympique de la Bresle (C.O.B) section Athlétisme organisent avec succès et depuis cinq ans une tournée des plages. Pour la première fois, la tournée a été accueillie à Mers-les-Bains cet été, le mercredi 29 juillet, grâce à un partenariat entre la municipalité, son service communication et les jeunes du "Courir Sauter Lancer". L'opération a été un succès complet avec plusieurs centaines d'enfants et de jeunes accueillis, mais aussi d'adultes par exemple pour la marche nordique avec des bâtons (photo ci-dessous). L'opération devrait être renouvelée...



30 ÈMES COURSES DES VILLES SOEURS

Les villes de Mers-les-Bains, Eu et Le Tréport ainsi que le Comité Olympique de la Bresle (C.O.B) section Athlétisme ont organisé avec succès la trentième édition des Courses et Marches des Villes Soeurs, le dimanche 20 septembre. Toutes les arrivées étaient jugées sur la place du marché à Mers-les-Bains et le spectacle a été au rendez-vous, quelque soit la catégorie de course. Les prix ont été remis l'après-midi à la salle des fêtes en présence de Mr le maire. Un porte-clé à l'image du logo "Mers-les-bains Station balnéaire" a été spécialement réalisé à l'occasion des Courses et Marches et offert à chaque participant. Bravo à tous...



Mers-les-bains accueillait la 30ème édition des Courses et Marches !



LES RABEATS : le succès de l'été !



Inités par la Municipalité, les "Quatre garçons dans le vent" du groupe "The Rabeats, a tribute to the Beatles" ont fait bouger et danser Mersois et touristes le vendredi 31 juillet, avec un immense succès. Un premier essai d'évènement estival encourageant...



FESTIVAL

LA NOUBA



Organisé par une association locale avec le soutien de la municipalité, le festival Rock de la Noubà et ses scènes ouvertes ont fait un carton durant trois jours. A noter, la prestation de l'ensemble des groupes, dont celle des "Golden Boys" qui sont de la région. Ceux-ci s'étaient aussi produits sur l'esplanade au 14 juillet et avaient remporté un fort succès auprès de la population. L'opportunité, à terme, de créer un vrai festival de musique sur la côte Picarde est en réflexion au sein de l'équipe municipale...



UNE SAISON D'ETE splendide...

UNE FREQUENTATION OPTIMALE...



La fréquentation a été beaucoup plus importante cette année qu'en 2008. Toute l'équipe de l'office de tourisme est en effet ravie puisque, au regard des demandes de renseignements enregistrées, la fréquentation de Mers-les-Bains, nouvelle station balnéaire et touristique classée, a connu en juillet une hausse de 43 %, visiteurs français et étrangers confondus, et de plus de 62 % au mois d'août.

Les mauvaises saisons de 2007 et 2008 ont donc vite été oubliées. D'autant que, pour 2009, et jusqu'aux premiers jours de septembre, la plage et l'esplanade ont attiré les estivants grâce à une météo fortement ensoleillée. Pour faire face aux flux, l'office avait aussi ouvert un point information sur l'esplanade (lire ci-contre). De même, la fête des Baigneurs de fin juillet a été un élément moteur.

La fréquentation des touristes étrangers s'est accrue globalement de 3 %. Si en juillet on enregistrait une baisse de l'ordre de 30 % pour les Anglo-saxons et de 13 % pour les Hollandais, une hausse de 5 % pour les Allemands et de 17 % pour les Belges était notée. En août, avec une hausse de 28 %, la présence des touristes européens a été encore plus flagrante. Par rapport à 2008, la fréquentation a diminué de 15 % pour les Anglo-saxons, mais a augmenté de 14 % pour les Belges, de 43 % pour les Allemands et de 62 % pour les Hollandais. Les demandes d'information ont surtout porté sur les activités, le patrimoine naturel, les fêtes et manifestations (plus 59 %). La demande d'hébergement a été multipliée par deux au mois d'août. Les animations de la saison ont elles aussi connu un vif succès.

"MARTINE A LA PLAGES..."

Asaluer la présence, tout au long de l'été au sein de la cabine de renseignements de l'office de tourisme, disposée face au poste de secours, de Martine Lherminiaux. Mersoise interprète en anglais, Martine a renseigné d'innombrables Mersois et touristes tout au long de la saison, mais elle a aussi pensé à nos amis les animaux en leur fournissant de l'eau fraîche plusieurs fois par jour. L'intention a été saluée par de nombreux propriétaires d'animaux. Félicitations Martine !



MERS-les-Bains est classée

STATION BALNEAIRE
et de TOURISME

Décret en Conseil d'Etat du 27 Février 2009



OFFICE DE
TOURISME

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Samedi
10 - 12 h & 14 h 30 - 18 h
Dimanche et jours fériés :
10 - 12 h & 15 - 17 h

officedetourisme@ville-merslesbains.fr

OFFICE DE TOURISME **

Tél : 02.27.28.06.46 - 43 rue Jules Barni - BP 60017 - 80350 MERS LES BAINS

Commémoration

● UN 1ER SEPTEMBRE 1944 dignement célébré

La population Mersoise, les élus, les Autorités locales ainsi que les Anciens Combattants Mersois et une large délégation des communes voisines ont participé en nombre au 65ème anniversaire de la Libération de Mers-les-Bains, ce 1er septembre 2009.

Il y a 65 ans en effet, le 1er septembre 1944 à 13 h 45, une première voiture d'un régiment Canadien entra dans Mers.

Voulue quelque peu particulière par les membres de la commission du Devoir de mémoire que préside l'adjoint au maire Michel Delépine, cette commémoration a permis de rendre hommage aux Libérateurs, mais aussi de proposer deux jours d'évocation des armées Américaine et Canadienne ainsi que de la Résistance locale par le biais d'une exposition...



Une EXPOSITION sur les armées alliées...

La cérémonie de dépôt de gerbe, au pied des monuments et stèles du square du souvenir, a été accompagnée d'une exposition à la salle des fêtes grâce au prêt de documents par de nombreux bénévoles et membres d'associations de Résistance. L'occupation allemande et les défenses du trait de côte y étaient évoquées par le biais de documents anciens, assortis d'une large présentation de vrais matériels militaires américains du Débarquement grâce à l'association "Glider" et Mr Boukhari, qui présentaient aussi un superbe camion américain et une jeep en parfait état. A cela, s'ajoutait une superbe traction Citroën estampillée "FFI" et conduite par Jean-Pierre Péronne, ancien propriétaire du Bellevue. Un drapeau tricolore à croix de Lorraine était brandi de cette voiture, ce qui a permis de former un cortège militaire et ainsi d'apporter un cachet supplémentaire à la manifestation.



...et présence des véhicules de l'association "GLIDER"

A l'issue de l'inauguration de l'exposition en présence du député Jérôme Bignon et de Mr le maire et conseiller général, un petit bal de la Libération était proposé rue Paul Doumer, avec des airs d'époque interprétés avec brio par trois musiciens de jazz dont Stéfano Maghenzani, professeur à l'école municipale de musiques (EMM). L'idée a été saluée par le public pour son originalité et tous ont été chaleureusement applaudis...

Mr le maire et le Conseil municipal remercient tous les bénévoles, Résistants et Anciens Combattants qui ont rendu possible cette commémoration.



● REVISION des listes électorales en cours

L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique et une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral, elle est **indispensable pour pouvoir voter**.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie **jusqu'au 31 décembre 2009 inclus** par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide d'un formulaire disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2009 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2010.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes

Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2009, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit présenter une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ; l'attache avec la commune peut être établie par tout avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). ■

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

>>> Se faire recenser en mairie est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 ans, filles et garçons.

NB : nous ne pouvons reprendre ici tous les détails des dispositions législatives en terme de listes électorales. Pour tout cas particulier, merci de se rapprocher de notre service d'accueil.

MARINE et ARMEES

PROCHAINES PERMANENCES D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA MARINE NATIONALE

| Permanences | | Oct | Nov | Déc | Janv | Fév | Mars |
|---|---|------|-----|-----|------|------------|------|
| Ville | Périodicité | 2009 | | | | | |
| Frville-Escarbotin (80) CJO 14, rue Henri Barbusse Tél : 03 22 60 36 36 | MENSUELLE 4ème mercredi du mois sur RDV 09h30-12h00 | X | 25 | X | 27 | 24 2010 | 24 |
| Doullens (80) Mission Locale 2 rue Sœurs Grises 03 22 77 80 06 | BIMESTRIELLE 2ème mercredi du mois à partir de 9h30 sur RDV | 14 | X | 09 | X | 10 | X |
| Abbeville (80) CJO 17, rue Charlat Tél : 03 22 20 10 00 | MENSUELLE 4ème mercredi du mois à partir de 14h00 | 28 | 25 | 23 | 27 | 24 | 24 |

ARMÉE : le recruteur sera présent en mairie les **mercredi 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre** de 9 h 30 à 11 h 30.

INFO RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera début 2010. Des agents recenseurs dûment accrédités par la commune se présenteront chez tous les Mersois, leur ouvrir est **obligatoire**. Par sécurité, ceux-ci seront munis d'une carte officielle. Nous vous tiendrons informés en temps utile. Merci de votre collaboration à cette opération importante.

● LES SERVICES TECHNIQUES À VOTRE ÉCOUTE

En cas de problème à signaler sur la voie publique ou en terme de voirie, les services techniques vous accueillent au sein de leurs locaux de l'impasse du Marais. C'est Laëtitia Lunder qui est en charge du secrétariat et de l'accueil téléphonique. L'adjoint au maire Mr Didier Becquet assure également des permanences, annoncées par voie de presse.

Les horaires : chaque matin du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 15, lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 et vendredi après-midi de 13 h 30 à 15 h 30.

Pour nous contacter ou prendre rendez-vous avec Mr Becquet : Tél. 02.27.28.24.35.
servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr



AGIR pour ceux qui en ont besoin

► De nombreux bénévoles, des élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont mobilisés pour l'opération Brioche des Papillons Blancs : 567 € récoltés...

Grâce à des stands proposés le 10 octobre par des bénévoles et élus devant la mairie, le feu tricolore de la Taverne et la librairie Dufour sur la place du marché, quelque 567 euros ont pu être remis aux Papillons Blancs après paiement des artisans boulangers. Merci aux généreux acheteurs ainsi qu'aux parents et aux élèves qui participent toujours activement à cette opération menée en vue d'une meilleure intégration des handicapés mentaux, adultes et enfants. Dans la Somme, les structures d'accueil sont encore insuffisantes, nombre d'entre eux étant toujours sur liste d'attente...



● REPAS DES AINÉS LE DIMANCHE 6 DECEMBRE

Le traditionnel repas de fin d'année offert par la municipalité et le C.C.A.S aux Aînés aura lieu le dimanche 6 décembre à la salle des fêtes. Les inscriptions seront en presse locale en temps utile.

● MME ROBERGE, 102 ANS...

Toutes nos condoléances à la famille de Mme Marie ROBERGE, décédée à Eu le 3 octobre. Nous nous souviendrons de son sourire et de son extrême gentillesse. Mme Roberge était la doyenne des Mersois...



● DISTRIBUTION DES COLIS LE MARDI 15 DECEMBRE

La distribution des colis de fin d'année offerts par la municipalité et le C.C.A.S se fera le mardi 15 décembre toute la journée à la salle des fêtes rue Paul Doumer comme d'habitude. Les ayants-droits recevront en temps utile un avis à domicile.



PROCHAINE COLLECTE :

MARDI 3 NOVEMBRE

Pavillon des Ministres à Eu (cour du château) de 8 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 45.

(Amicale des donneurs de sang du canton d'Eu et environs)

● ANPE : LUNDI MATIN

Le point relais ANPE est ouvert les lundis matin de 9 h à 12 h. Merci.

● PERMANENCE DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est ouvert au public l'après-midi le mardi, le jeudi et le vendredi.

● INFOS

Une question à poser ? Vous pouvez joindre le C.C.A.S au 02.27.28.06.63.

BONS DE CHAUFFAGE ET TAXE D'ORDURES MENAGERES

Dans un souci de bonne information, -un certain nombre de demandes ayant dûes être rejetées car toutes les conditions n'étaient pas remplies-, nous nous permettons de vous rappeler ci-dessous les conditions d'attribution des bons de chauffage et de remboursement de la Taxe d'ordures ménagères.

● ATTRIBUTION DES BONS DE CHAUFFAGE

Peuvent bénéficier de bons de chauffage les personnes nées avant le 31 décembre 1937, dont l'Avis d'impôt sur le revenu 2008 fait apparaître, à la case "impôt sur le revenu net avant correction" un montant égal à zéro (non-imposition).

>> A noter que pour l'hiver 2009-2010 et un bon fonctionnement du service, les demandes ne seront enregistrées en mairie qu'à partir de début janvier 2010.

● REMBOURSEMENT TAXE D'ORDURES MENAGERES

Peuvent bénéficier du remboursement de la taxe des ordures ménagères les personnes âgées de plus de 75 ans, dont l'Avis d'impôt sur le revenu 2008 fait apparaître, à la case "impôt sur le revenu net avant correction" un montant égal à zéro, et qui sont dégrévées de la taxe foncière, donc uniquement redevables de la taxe d'ordures ménagères. Si la personne est locataire, il faut fournir l'avis de non-imposition ainsi qu'une copie des quittances de loyers de 2009. Les demandes seront reçues en mairie à partir de début janvier 2010.

RENOVATION : initiatives à souligner

● UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES : LA BELLE RÉNOVATION DU N°9 RUE BUZEUX

Dans chaque journal municipal, nous tentons de mettre en lumière de belles restaurations mais nous ne pouvons pas toujours être exhaustifs. En tous cas, le service du Patrimoine et l'ensemble des acteurs locaux ne peuvent que se réjouir de la qualité de la rénovation du n° 9 de la rue Buzeux. La façade composée de jeux de couleurs par alternances de briques a été restituée comme à l'origine, ce qui prouve qu'il est parfaitement possible de refaire des balcons ou garde-corps en fonte. La porte avec grille de fer forgé a été elle aussi conservée, ce qui fait que ce chantier a respecté toutes les préconisations liées au classement en Secteur Sauvegardé du quartier balnéaire. Toutes nos félicitations à ses propriétaires.



● LE SOCLE DE N-D DE LA FALAISE RÉNOVÉ PAR ADI SOMME



Les ouvriers du chantier d'insertion ADI Somme sont intervenus sur le socle de la statue de Notre-Dame de la Falaise afin d'en refaire les joints de briques et le glacis de ciment. La statue a en effet été posée à nouveau en 1955 sur une colonne faite de briques recouverte d'un épais enduit de ciment-pierre, présentant les trois saints protecteurs des villes soeurs. Avec l'érosion, celui-ci devait être remis en état, c'est fait.

CONCOURS DES MEILLEURES RESTAURATIONS DE VILLAS

Les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas.

Dans le but d'inciter les propriétaires de villas, situées à Mers-les-Bains, à restaurer au mieux les parties extérieures de leurs habitations, caractéristiques des villas balnéaires, (comme par exemple les toitures et les épis de faîtage, les huisseries, les cavets en bois et les balustrades, la terre cuite vernissée, les ferronneries et les colombages, les chaînages de pierre et les éléments décoratifs en céramique, les balcons, les bow-window et les oriels, les plaques de nom de villa, les couleurs de façade, les volets et les persiennes, les gouttières et les descentes d'eau de pluie, les briques en relief...), l'Association des propriétaires de Mers-les-Bains instaure et organise un concours annuel doté de prix.

Précision : Ce concours n'est pas uniquement réservé au quartier balnéaire mais à toutes les autres maisons Mersoises si elles présentent un caractère particulier.

Trois prix d'un montant de 500, 300

et 200 euros seront attribués chaque année aux trois vainqueurs du concours.

Un jury composé de cinq membres, comprenant trois membres du bureau de l'association, un membre de l'Office du tourisme et un membre du conseil municipal chargé du Secteur sauvegardé, se réunira chaque année **après le 30 juin** pour examiner les dossiers reçus, se rendre sur place juger du résultat des différents travaux entrepris et décider, s'il y a lieu, de l'attribution des différents prix au candidats participants déclarés vainqueurs.

Les candidats désireux de participer à ce concours devront déposer **avant le 30 juin** de l'année en cours, à l'adresse de l'association (Association des Propriétaires, BP 10030, 80350 Mers-les-Bains) un dossier comprenant divers renseignements sur l'identité du candidat, des précisions sur le bien immobilier possédé, la désignation, aussi précise que possible, des travaux effec-



tués dans l'année en cours ainsi que deux photographies au moins, prises sur le même plan, montrant l'état de la villa avant et après la restauration. Les personnes intéressées peuvent obtenir un formulaire d'inscription auprès de l'office de tourisme ou directement auprès de l'association des propriétaires, par mail à asspromers@laposte.net. ■

COUP D'OEIL dans le rétro : le CM1 filles en 1966



(Merci à Mme
Nathalie
DÉFOSSEZ)



1er rang en haut :

Henriette THOMAS - ? - Michèle
QUENTIN - Annie BEHART - Annie-
Christine GIGNON - Fabienne LEBEUF.

2ème rang :

Marceline BATTEUX - Brigitte MARY -
Danielle DION - Claudine DELCOURT -
Brigitte DOUAY - Laurence BENOIT -
Maryse GROUT.

3ème rang :

Nathalie DEFOSSEZ - Sabine GOUR-
DAIN - Annie SIMONOT - Corinne
GREBOVAL - Maryline TERNOIS -
Maryse VINCENT - Marie-odile LORIN
- Yolande GAUDRY - Michèle BELLE-
VALE - Brigitte BOURRIQUET.

4ème rang :

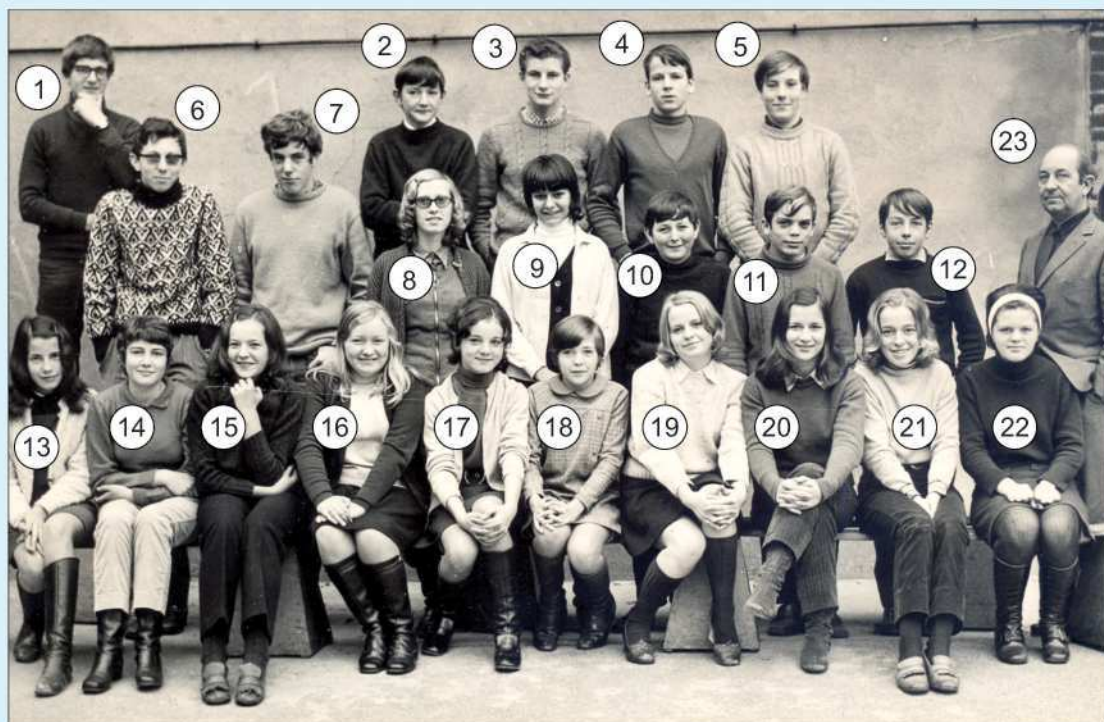
Simone DRON - Marie-laure TELLIER -
Danny DIEU - Catherine VILLERET -
Catherine DEBEAURAIN - Cathy
LEPAUL - Martine PELLETIER - Marie-
josée DEFACQUE - ? -

Les 3èmes

1968/1969

(Merci à Mr
Didier BECQUET)

- 1) Jean-Marc Roussel
- 2) Michel Ternisien
- 3) Philippe Mouillard
- 4) Joël Thuillier
- 5) Philippe Théroutde
- 6) Claude Fismes
- 7) Didier Becquet
- 8) Claudine Degouge
- 9) Annick Lebeuf
- 10) Richard Legrout
- 11) Jacky Lepaul
- 12) Jean-Marie Guillochain
- 13) Colette Servranckx
- 14) Marie-Christine Caillet
- 15) Corinne Pion
- 16) Francine Stiévet



- 17) Anny Lorin
- 18) Yvette Degouge,
- 19) Margareth Lapierre

- 20) Lydia Roger,
- 21) Dominique Billeret
- 22) Odile Bailleul

- 23) Mr Pierre Devismes
(professeur de mathé-
matiques)

Ville de Mers-les-Bains

Ecole Municipale de Musiques



Professeurs
Diplômés d'Etat



Affiliée Fédération Française
de l'Enseignement de la Musique,
Danse & Théâtre
14 rue Maurice Dupont
80350 - Mers-les-Bains

Musiques actuelles,
Jazz, blues, pop-rock,
Musiques traditionnelles,
Celtiques & Picardes,
Chinoises, Tziganes,
Contrebasse,
Jardins musicaux,
Chorale enfants,
Studios de répétitions,
Studios d'enregistrement,
Chœur Adulte, gospel,
Coaching vocal,
Salle informatique,
Solfège informatisé,
Batterie, clarinette,
Guitare folk,
Guitares électrique,
Guitare électrique,
Flûte traversière,
Flûte à bec,
Trompette, trombone, tuba,
Saxophone,
Piano classique & piano jazz,
Percussions africaines,
Techniques du son,
Violon, violon alto.

220
351
505
7344



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique SVP